



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique

L'atome pour la paix et le développement

**Conseil des gouverneurs
Conférence générale**

GOV/INF/2021/37-GC(65)/INF/10

Distribution générale

Français

Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

**AIDE D'URGENCE DE L'AIEA
AUX ÉTATS MEMBRES**

Rapport du Directeur général

Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/INF/2021/37-GC(65)/INF/101^{er} septembre 2021**Distribution générale**

Français

Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

Point 17 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale
(GC(65)/1, Add.1, Add.2 et Add.3)

Aide d'urgence de l'AIEA aux États Membres

*Rapport du Directeur général***Résumé**

- Le programme de coopération technique (CT) de l'AIEA vise à répondre aux besoins des États Membres en matière de développement. Il s'agit d'un programme souple, qui permet de faire face à l'évolution des besoins ou à des imprévus, comme en cas de situations d'urgence dans lesquelles la science et la technologie nucléaires peuvent s'avérer utiles.
- En plus de devoir faire face aux difficultés découlant de la pandémie de COVID-19, plusieurs États Membres ont été touchés par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme au cours des 12 derniers mois. L'AIEA a réagi rapidement pour répondre aux demandes d'assistance qu'elle a reçues.
- Un certain nombre de pays ont fait face à des situations d'urgence au cours de cette période et ont sollicité l'aide de l'AIEA, notamment l'Ukraine, après des inondations ; Maurice, après une marée noire ; le Liban, après l'explosion survenue au port de Beyrouth ; plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes après les ouragans Eta et Iota ; Saint-Vincent-et-les-Grenadines après l'éruption du volcan La Soufrière ; et Maurice et Sri Lanka après le naufrage de cargos au large de leurs côtes. Par ailleurs, une contamination aux aflatoxines touchant les importations d'huile de noix de coco a été découverte à Sri Lanka.
- Au cours des 12 derniers mois, l'Agence a reçu de nombreuses demandes de conseils concernant les perturbations touchant les contrôles relatifs à la sécurité sanitaire des aliments en raison de la pandémie, ainsi que concernant une invasion de mouches méditerranéennes des fruits détectée près du port de Manzanillo (Mexique).
- De plus, le Centre de gestion des urgences de santé animale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a sollicité l'assistance des organismes des Nations Unies, et notamment de l'AIEA, à la suite de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse apparue en Asie en 2019.

- L'Agence a pris de promptes mesures pour répondre aux besoins des États Membres touchés, auxquels elle a prêté une assistance dans les domaines de la santé humaine, de la santé animale, des ravageurs des plantes, de la sécurité sanitaire des aliments, de la gestion des ressources en eau, de la surveillance de l'environnement marin et de la sûreté radiologique.

Aide d'urgence de l'AIEA aux États Membres

Rapport du Directeur général

A. Introduction

1. Le programme de CT de l'AIEA, dans le cadre duquel celle-ci transfère de la technologie nucléaire aux États Membres et œuvre au renforcement de leurs capacités en matière d'utilisations pacifiques de la science et de la technologie nucléaires, vise à contribuer à répondre aux besoins des États Membres en matière de développement. Il s'agit d'un programme souple, qui permet de faire face à l'évolution des besoins ou à des imprévus, comme en cas de situations d'urgence provoquées par des catastrophes naturelles, des épidémies ou des accidents et dans lesquelles la science et la technologie nucléaires peuvent s'avérer utiles. Selon les cas, le programme de CT se décline en projets nationaux, régionaux ou interrégionaux afin de permettre une exécution fluide, efficiente et efficace.

B. Contexte

2. Au cours de l'année écoulée, en plus de devoir faire face aux difficultés découlant de la pandémie de COVID-19, plusieurs États Membres ont été touchés par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme. L'AIEA a réagi rapidement pour répondre aux demandes d'assistance qu'elle a reçues des pays concernés.

3. En juin 2020, l'Ukraine a sollicité l'aide de l'AIEA après avoir subi de fortes pluies qui ont provoqué des inondations à grande échelle. Les régions de l'ouest du pays (Ivano-Frankivsk, Chernivtsi, Zakarpattia, Ternopil et Lviv) ont été particulièrement touchées ; on a déploré des victimes et des dégâts au niveau des infrastructures. Plus de 15 000 bâtiments et installations privés et municipaux, parmi lesquels des hôpitaux et des institutions médicales, ont été endommagés ou détruits.

4. En juillet 2020, un cargo s'est échoué sur les récifs coralliens de Maurice. En août 2020, le navire a commencé à se désintégrer et à relâcher du fioul lourd dans l'océan Indien, provoquant ce qui est devenu la pire marée noire de l'histoire de Maurice. Ce déversement d'hydrocarbures s'est produit près de zones fragiles sur le plan écologique comme les zones humides de la Pointe d'Esny (un site figurant sur la liste internationale des zones humides reconnues au titre de la Convention de Ramsar de l'UNESCO), la réserve naturelle de l'Île aux Aigrettes, le parc marin de Blue Bay, les réserves de pêche de Mahebourg ainsi que d'autres zones de mangrove et d'atolls coralliens, souillant des écosystèmes marins riches en biodiversité.

5. En août 2020 également, une explosion a gravement endommagé les infrastructures du port de Beyrouth, fait des centaines de victimes et des milliers de blessés, et mis à la rue des milliers de personnes ayant perdu leur logement.

6. En novembre 2020, les ouragans de catégorie 4 Eta et Iota ont frappé plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, endommageant gravement des moyens de subsistance, des biens et des infrastructures. L'ensemble du territoire du Honduras a été touché, et tout particulièrement les provinces d'Atlántida, de Colón Cortés et de Yoro. Les principales récoltes, comme la banane et le palmier africain, ont été durement touchées, de même que les plantations de café, qui revêtent une grande importance économique. Des routes et des ponts ont été endommagés, et les moyens de subsistance de millions de personnes ont été mis à mal. L'archipel colombien de San Andrés, Providencia et Santa Catalina a également été touché : les infrastructures, notamment les routes et les hôpitaux, ainsi que la production agricole ont subi de lourds dommages. Sur l'île de Providencia, 95 % de la population ont été touchés et les infrastructures ont été détruites à 98 %. Au Guatemala, sept des 22 provinces du pays (Alta Verapaz, Izabal, Quiché, Huehuetenango, Petén, Zacapa et Chiquimula) ont été touchées, et des milliers de personnes ont été déplacées. Inondations et glissements de terrain ont endommagé les infrastructures et sérieusement mis à mal la production agricole ainsi que les moyens de subsistance de la population. Au Nicaragua, les infrastructures ont également été sévèrement endommagées, notamment les réseaux routiers et les transports terrestres. Des milliers de maisons ont été partiellement ou complètement détruites. Les services de santé ont été gravement perturbés.

7. L'AIEA a reçu de multiples demandes d'États Membres souhaitant bénéficier de conseils concernant les perturbations des contrôles de sécurité sanitaire des aliments en raison des restrictions découlant de la COVID-19 et de la désorganisation des ressources humaines et des chaînes d'approvisionnement. Plusieurs autres États Membres ont demandé des conseils concernant le recours à l'irradiation pour contrôler le virus SARS-CoV-2.

8. En mars 2021, des lots d'huile de coco importés à Sri Lanka se sont révélés contaminés aux aflatoxines. On pense qu'une partie de l'huile contaminée a été mise sur le marché avant la découverte de la contamination. Les aflatoxines peuvent endommager le foie et provoquer une grave intoxication (l'aflatoxicose) qui peut entraîner une jaunisse, une léthargie et des nausées et dont l'issue peut être fatale.



L'éruption du volcan La Soufrière a fait d'importants dégâts à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. (Photo : Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Saint-Vincent-et-les-Grenadines)

9. En avril 2021, le volcan La Soufrière à Saint-Vincent-et-les-Grenadines est entré en éruption, forçant des milliers de personnes à fuir leurs foyers, détruisant des moyens de subsistance et entraînant une importante dégradation de l'environnement dans la zone orientale des Caraïbes. Les retombées de cendres et les coulées pyroclastiques ont ravagé les cultures, décimé le bétail et endommagé les systèmes d'eau potable, portant atteinte à la santé et aux moyens de subsistance de la population.

10. En avril 2021 toujours, une invasion de mouches méditerranéennes des fruits a été détectée au Mexique près du port de Manzanillo, le plus grand port de la côte Pacifique du Mexique, situé dans l'État de Colima. L'installation de ce ravageur au Mexique nuirait gravement à la production de fruits et de légumes et au commerce dans le pays et menacerait le secteur horticole. L'organisme national de protection des plantes du Mexique, le SENASICA, a pris des mesures d'urgence et sollicité l'aide de l'AIEA.

11. En mai 2021, suite à un incendie, un navire de transport de conteneurs a coulé au large des côtes de Sri Lanka, à 15 km du principal port commercial de Colombo, provoquant de considérables dégâts environnementaux. À bord du navire se trouvaient notamment de l'acide nitrique, hautement corrosif, de l'hydroxyde de sodium, du fioul lourd et du fioul, qui ont tous été déversés dans la mer. D'autres éléments comme des lubrifiants, des produits chimiques et des pastilles de plastique dangereuses (granulés plastiques) se sont échoués sur le rivage ou sont remontés à la surface de l'océan. Les produits chimiques qui s'écoulent du bateau menacent directement les coraux, les poissons, les tortues et les autres espèces de la vie marine, et les débris plastiques persisteront pendant longtemps dans l'environnement marin, pénétreront dans les lagons et, étant donné qu'ils seront également transportés par les courants, pollueront une vaste zone dans la région. La subsistance des pêcheurs locaux est sérieusement remise en cause, la pêche ayant été interdite sur une portion d'au moins 80 km le long des côtes.

12. En 2018, la peste porcine africaine est apparue pour la première fois en Asie, suivie en 2019 par la dermatose nodulaire contagieuse. Les deux maladies se sont rapidement propagées au cours des années 2020 et 2021. Le Centre de gestion des urgences de santé animale de la FAO a sollicité l'assistance des organismes des Nations Unies, et notamment de l'AIEA.

C. Mesures prises par l'AIEA

13. Suite aux demandes d'aide reçues des gouvernements des pays touchés, l'AIEA a immédiatement pris des mesures pour prêter assistance, en fonction de la nature de la crise et de ses conséquences. La majeure partie de l'aide est fournie au titre du projet de coopération technique INT0098 consacré au « Renforcement des capacités des États Membres en matière de création, de renforcement et de rétablissement des capacités et des services en cas d'épidémie, de situation d'urgence ou de catastrophe », projet que le Conseil des gouverneurs a approuvé à la réunion qu'il a tenue en novembre 2019 dans le cadre du programme de coopération technique 2020-2021. L'aide a également été fournie dans le cadre de projets ordinaires ou extrabudgétaires pertinents ainsi que dans celui de projets de CT nationaux et régionaux, le cas échéant, lorsque cette assistance correspondait à l'objectif des projets, à savoir optimiser les ressources et assurer la rapidité des interventions.

14. L'Agence a prêté une assistance dans les domaines de la santé humaine, de la santé animale, des ravageurs des plantes, de la sécurité sanitaire des aliments, de la gestion des ressources en eau, de la surveillance de l'environnement marin et de la sûreté radiologique. L'AIEA reste en contact étroit avec les États Membres concernés et travaille avec eux à la planification de l'aide à moyen et à long terme dans le cadre du programme de CT afin de créer ou de renforcer les capacités relatives aux techniques et applications nucléaires utiles aux efforts de relèvement.



La Première Dame du Honduras et le Ministre de la santé reçoivent des appareils à rayons X mobiles fournis par l'AIEA. (Photo : COPECO)



Hôpital Nuevo Amanecer, Bilwi, Nicaragua. (Photo : Bureau de l'agent de liaison national, Nicaragua)



L'Unité nationale chargée de la gestion du risque de catastrophe de la Colombie reçoit des unités mobiles de radiographie numérique fournies par l'AIEA après le passage des ouragans. (Photo : Ministère des affaires étrangères, Colombie)

C.1. Relèvement dans le secteur de la santé

15. En Colombie comme au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et en Ukraine, les secteurs de la santé ont été touchés par les catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays. Dans certains cas, des hôpitaux se sont retrouvés dépourvus d'appareils d'imagerie médicale dont ils avaient besoin d'urgence. L'Agence s'est procuré du matériel de diagnostic médical, y compris des appareils mobiles à rayons X, pour le compte de ces États Membres. Un appareil de tomodensitométrie (PET scan) a été acquis pour remplacer celui ayant été détruit à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, qui était le seul dont disposait le territoire.

16. L'archipel a également bénéficié d'une aide supplémentaire pour les tests de dépistage de la COVID-19. De plus amples détails concernant l'aide relative à la COVID-19 fournie dans le cadre du programme de coopération technique figurent dans les documents GOV/INF/2020/6, GOV/INF/2021/4 et GOV/2021/INF/33-GC(65)/INF/7. Une vision d'ensemble de toutes les activités menées par l'AIEA en rapport avec la pandémie est présentée dans les documents GC(64)/INF/4, GC(64)/INF/5 et GC(64)/INF/6.

Tableau 1 : Aide fournie aux États Membres en vue de renforcer les infrastructures sanitaires		
État Membre	Catastrophe naturelle	Institutions bénéficiaires
Colombie	Ouragans Eta et Iota	Secrétariat départemental de la santé de l'archipel de San Andrés, Providencia et Santa Catalina : - Hôpital local de Providencia - Hôpital Clarence Lynd Newball Memorial
Guatemala	Ouragans Eta et Iota	Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale (MSPAS) : - Hôpital El Progreso - Hôpital Uspantan - Hôpital Chiquimula
Honduras	Ouragans Eta et Iota	Ministère de la santé : - Hôpital de San Lorenzo - Hôpital de Roatán - Hôpital de Yoro - Hôpital de Tela
Nicaragua	Ouragans Eta et Iota	Ministère de la santé : - Hôpital Nuevo Amanecer - Hôpital de soins primaires Oswaldo Padilla - Hôpital de soins primaires Pastor Jimenez
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Éruption volcanique	Ministère de la santé, du bien-être et de l'environnement : - Hôpital Milton Carlo Memorial
Ukraine	Inondations	Hôpital de district de Solotvyno

C.2. Santé animale

17. À la suite de la demande du Centre de gestion des urgences de santé animale de la FAO concernant l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse en Asie, l'AIEA a contacté les neuf pays de la région concernés (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Indonésie, Myanmar, Népal, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam), dont huit font partie de ses États Membres. Au 28 juin 2021, l'Agence avait reçu des demandes d'aide du Bangladesh, de l'Indonésie, du Myanmar, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam. En collaboration avec les autorités nationales, l'AIEA a recensé les laboratoires ayant besoin d'une assistance sous la forme d'un kit de diagnostic permettant de dépister et de caractériser la dermatose nodulaire contagieuse avant que la maladie ne se manifeste de façon évidente, et de détecter les anticorps afin d'établir une infection passée, ainsi que d'un kit de séquençage génétique permettant de distinguer les différentes souches. Ces éléments contribueront à la pose rapide de diagnostics et faciliteront les mesures prises à l'échelle nationale pour contenir rapidement la maladie.

18. Des flambées épidémiques de la dermatose nodulaire contagieuse menacent également sur le continent africain, et le Ghana, le Mozambique et la Tunisie ont sollicité une aide d'urgence de l'AIEA. Cette aide a pris la forme de la fourniture de kits de diagnostic sérologique et moléculaire aux fins du dépistage du virus à l'origine de la dermatose nodulaire contagieuse.

19. L'AIEA a par ailleurs continué à prêter assistance à des pays d'Afrique et d'Asie aux fins du dépistage et du contrôle de la peste porcine africaine : elle a fourni des kits moléculaires et sérologiques et des réactifs et a proposé un appui personnalisé au Cambodge, à la République démocratique populaire lao, au Myanmar, à la Mongolie, à la Thaïlande et au Viet Nam en Asie, et à l'Éthiopie, à la République démocratique du Congo et au Mozambique en Afrique.

C.3. Ravageurs des plantes

20. L'invasion de mouches méditerranéennes des fruits dans l'État de Colima (Mexique) a fait peser une grave menace sur le secteur horticole mexicain ainsi que sur les États-Unis d'Amérique (premier pays importateur de ces produits), sachant que ce secteur représente des dizaines de milliards de dollars par an. À la demande de l'organisme national de protection des plantes du Mexique, l'AIEA a appuyé les travaux d'une mission d'expertise chargée d'examiner la stratégie d'éradication et d'évaluer les mesures mises en œuvre dans ce cadre. Sur la base des recommandations de l'expert, l'Agence devrait continuer à appuyer les mesures d'éradication, notamment en dispensant des conseils par l'intermédiaire d'un comité technique consultatif et en fournissant des éléments indispensables aux études sur les ravageurs et à la réduction des populations.

C.4. Sécurité sanitaire des aliments

21. L'AIEA collabore avec la FAO dans le cadre du Centre mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture pour fournir une assistance en cas de situation d'urgence et d'incident concernant les denrées alimentaires.

22. À la suite de l'exposition du public sri-lankais à de l'huile de coco contaminée aux aflatoxines, il a fallu tester l'huile disponible sur le marché à la recherche de ces toxines. Seul laboratoire de Sri Lanka habilité à procéder à des tests de détection des aflatoxines dans des huiles végétales, le Laboratoire de sécurité sanitaire des aliments et d'assurance de la qualité de la Faculté des sciences vétérinaires à Peradeniya a été créé dans le cadre d'un projet de coopération technique de l'AIEA. Il continue à bénéficier du soutien de l'Agence et du Centre mixte FAO/AIEA. Pour faire face à l'urgence, des ressources en matière de tests analytiques ont été fournies et des conseils ont été dispensés par le Centre mixte dans le cadre du programme de CT. Cela a permis d'effectuer les tests nécessaires concernant les aflatoxines afin de contrôler efficacement l'exposition de la population générale à l'huile contaminée.

23. L'AIEA a répondu aux besoins des États Membres concernant la désorganisation des systèmes de sécurité sanitaire des aliments découlant de la COVID-19 par l'intermédiaire du Centre mixte FAO/AIEA. Des supports de formation virtuelle ont été élaborés et deux cours en ligne portant sur le contrôle de contaminants dans les aliments ont été organisés en décembre 2020 et juin 2021, avec l'appui de l'équipe du projet baptisé « Renforcement de la capacité des États Membres à réagir rapidement en cas d'incident et de situation d'urgence concernant des denrées alimentaires », qui est mené dans le cadre de l'Initiative sur les utilisations pacifiques. Un nouveau cours sur l'application de la technologie de test rapide de la sécurité sanitaire des aliments est prévu pour août 2021.

C.5. Gestion des ressources en eau

24. L'éruption du volcan La Soufrière a mis à mal les moyens de subsistance de la population dans la partie septentrionale de l'île de Saint-Vincent, étant donné qu'elle a détruit des cultures et contaminé les réservoirs d'eau. L'AIEA a fourni du matériel de laboratoire et de terrain à l'organisme central chargé de l'eau et de l'épuration pour renforcer ses capacités en matière d'analyse de la qualité de l'eau. Elle a en outre formulé des recommandations techniques et des conseils sur les procédures analytiques et les systèmes de gestion de l'eau. L'Agence restera en contact avec les organismes nationaux chargés de l'eau sur l'île de Saint-Vincent, afin de renforcer les capacités techniques nationales et d'améliorer la gestion des ressources en eau.

C.6. Surveillance de l'environnement marin

25. À la suite du déversement d'hydrocarbures survenu au sud-est de Maurice, la mission permanente de cet État a sollicité auprès de l'AIEA une aide d'urgence destinée à faciliter la surveillance à court, moyen et long terme de la contamination consécutive au déversement, ainsi que des risques d'effets sur les écosystèmes marins et côtiers qui y sont associés. L'Agence a axé son appui sur le renforcement des capacités nationales en vue de l'établissement d'un laboratoire spécialisé dans la surveillance des déversements d'hydrocarbures et de l'évaluation de la toxicité. L'Agence a fourni au Centre de recherche halieutique d'Albion et au Laboratoire environnemental national des outils technologiques permettant d'élaborer et de mettre en œuvre un programme complet de surveillance à long terme des effets du déversement sur l'environnement marin. D'autres missions d'experts et formations sont en cours d'organisation afin de consolider les méthodes d'analyse des hydrocarbures du pétrole. Cela permettra à Maurice d'évaluer l'état de la pollution aux hydrocarbures ainsi que le risque que représentent les composés toxiques dérivés du pétrole pour les précieux écosystèmes coralliens et pour la sécurité sanitaire des produits de la mer destinés à la consommation humaine.

26. Le Gouvernement sri-lankais a dressé une liste des besoins essentiels à la suite du naufrage du transporteur de conteneurs au large de Colombo et des dégâts environnementaux qui en ont découlé. Ces besoins concernaient notamment des instruments et des accessoires analytiques pour la surveillance environnementale, en particulier du matériel d'échantillonnage et de mesure. Dans le cadre de son intervention immédiate, l'Agence fournit des services d'experts aux parties prenantes nationales qui participent aux opérations d'atténuation et s'occupe de l'acquisition de matériel disponible dans le commerce, en fonction des besoins locaux les plus pressants, ainsi que du renforcement des capacités à long terme. Cette aide devrait permettre de fournir au pays ce dont il a immédiatement besoin pour mener des investigations, tracer et suivre les contaminants à partir du navire naufragé, concevoir et mettre en œuvre des stratégies de remédiation et mieux se préparer à faire face à l'avenir à des catastrophes similaires.

27. L'Agence axe l'appui qu'elle fournit à Sri Lanka sur le renforcement des capacités nationales à mener des enquêtes sur le terrain et des capacités d'analyse des laboratoires. Cela contribuera grandement à la gestion efficace des environnements côtiers et marins, moyennant l'utilisation de techniques nucléaires et isotopiques. Les bénéficiaires de l'appui fourni seront les organismes compétents, à savoir l'Agence nationale de recherche-développement concernant les ressources aquatiques, l'Organisme de protection de l'environnement marin et le Conseil de l'énergie atomique de Sri Lanka. Les consultations en cours avec les autorités nationales permettent de recenser d'autres parties prenantes potentielles, ainsi que des domaines dans lesquels une assistance à long terme sera nécessaire, comme la surveillance par exemple.

28. Dans ses activités d'appui, l'Agence met l'accent sur la surveillance à court, moyen et long terme de la contamination consécutive au déversement, ainsi que des effets connexes sur les écosystèmes marins et côtiers menacés. Dans le cadre de cette assistance, du matériel d'analyse a été fourni pour permettre la surveillance de composés organiques et des conseils d'experts ont été dispensés concernant l'organisation de la surveillance de la contamination consécutive au déversement et l'évaluation des effets sur les écosystèmes marins et côtiers.

C.7. Assistance en matière de sûreté radiologique

29. Le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines a demandé au Directeur général de l'AIEA de bien vouloir fournir aux forces de police des détecteurs de rayonnements pour faciliter la détection d'éventuels niveaux de rayonnements élevés dans les zones touchées par l'éruption de La Soufrière. L'Agence a fourni des détecteurs de rayonnements individuels aux institutions dépêchant les

premiers intervenants pour permettre la mesure des niveaux de rayonnements gamma et neutroniques. Du matériel de mesure de la contamination des surfaces a également été fourni.

30. En réponse à une demande d'aide du Liban après l'explosion survenue dans le port de Beyrouth, l'AIEA a mis sur pied une mission d'assistance avec la participation d'États Membres faisant partie du Réseau d'intervention et d'assistance de l'Agence, en septembre 2020. La mission d'assistance, composée de quatre experts danois et français et de quatre fonctionnaires de l'Agence, a mesuré l'intensité de rayonnement en plusieurs endroits et évalué les effets de l'explosion sur la sûreté et la sécurité des matières et sources radioactives se trouvant dans les hôpitaux, les dépôts de ferraille et le port de Beyrouth. En outre, les échantillons de l'environnement prélevés par les autorités libanaises ont été analysés par des laboratoires en France et en Suisse dans le cadre de l'assistance fournie par l'Agence. Ces laboratoires ont confirmé qu'aucun niveau de rayonnement élevé n'avait été détecté dans ces échantillons. Pour de plus amples détails sur l'aide fournie au Liban, voir le document GOV/INF/2020/14.

D. Sources de financement

31. Le Japon et les États-Unis d'Amérique ont généreusement fourni des ressources extrabudgétaires d'un montant total de 2,1 millions d'euros pour aider l'Agence à répondre aux demandes d'assistance d'urgence. Ces fonds ont été complétés par des ressources fournies au titre de la CT d'un montant d'environ 2,5 millions d'euros.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique

L'atome pour la paix et le développement

www.iaea.org

Agence internationale de l'énergie atomique

B.P. 100, Centre international de Vienne

1400 Vienne (Autriche)

Téléphone : (+43-1) 2600-0

Fax : (+43-1) 2600-7

Courriel : Official.Mail@iaea.org